

Paiement de dividendes

Banque Nationale Agricole -BNA-

Siège social : Rue Hédi Nouria 1001 Tunis

La Banque Nationale Agricole BNA porte à la connaissance de ses actionnaires que son Assemblée Générale Ordinaire réunie le **15 mai 2009**, a décidé de mettre en paiement les dividendes de l'exercice 2008 à partir du **02 juin 2009**, à raison de **D. 0,400** par action.

Le règlement s'effectuera auprès :

- des guichets de la BNA
- des intermédiaires en bourse et teneurs de comptes